

FICHE SERVICE

A insérer avec le livret d'accueil du patient

MATERNITÉ

Numéros de téléphones utiles :

Unité d'hospitalisation - Secrétariat : 04 68 61 61 48

Secrétariat de consultation : 04 68 61 65 60

Présentation du service

Prise en charge des grossesses et des accouchements physiologiques et pathologiques de façon pluridisciplinaire.

Le service comprend :

- Suites de couches
- Grossesses pathologiques
- Unité kangourou

Situation géographique :

Bat C, 1er étage du Nouvel Hôpital.

Différents types d'hospitalisation et nombre de lits respectif :

Le service est composé de 42 lits répartis en 15 lits de grossesses pathologiques et 27 lits de suites de couches pour accueillir les patientes en HC.

Le service comprend également une unité d'HDJ obstétricale, située dans le secteur des consultations.

Modalités des entrées et des sorties du service :

Toute entrée, même programmée, est précédée d'un passage par le bloc obstétrical pour la réalisation du dossier médical et des examens obstétricaux indispensables à la prise en charge.

Les sorties ont lieu 7 jours / 7, de préférence le matin après remise du compte rendu d'hospitalisation, du carnet de santé de l'enfant, des ordonnances.

Vestiaires PATIENTS :

Les chambres sont toutes équipées d'une armoire non sécurisée.

Pendant le temps de présence au bloc obstétrical, l'accompagnant dispose d'un vestiaire sécurisé.

Horaires de visites pour les proches :

Le matin, la présence du père de l'enfant est autorisée. Les accompagnants et les visites sont invités à venir l'après-midi et à quitter les lieux avant 21h.

Modalités d'accueil des accompagnants :

Un accompagnant peut rester la nuit en chambre individuelle exclusivement. Chaque chambre est équipée d'un lit accompagnant. Pour bénéficier des prestations hôtelières, il vous sera demandé d'acheter des tickets repas, petits déjeuners, couchette auprès du bureau d'accueil du RDC. Les patientes qui le souhaitent peuvent demander la présence de nuit d'un accompagnant, qui pourra bénéficier, selon disponibilité, d'une couchette contre paiement au RDC de l'hôpital.

Modalités de réception des familles par les médecins :

En secteur de grossesse pathologique, un gynécologue-obstétricien réalise une visite quotidienne en chambre.

En secteur de suites de couches, les sages-femmes sont les interlocuteurs privilégiés des parents et des familles.

Jours et horaires de consultation publique et privée :

Les sages-femmes et les médecins réalisent des consultations publiques du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Équipes

Principaux professionnels concourant à la prise en charge des patients

L'équipe est composée de sages-femmes, d'aides-soignantes et/ou auxiliaires de puériculture. En suites de couches, en fonction des besoins, certains nouveau-nés sont pris en charge par des infirmières-puéricultrices du service de néonatalogie (unité kangourou).

Les patientes enceintes ont la visite d'un anesthésiste pour envisager une anesthésie éventuelle.

Tout nouveau-né bénéficie d'un examen de sortie par un pédiatre de néonatalogie.

Les ASH (agent des services hospitaliers) réalisent l'entretien des chambres tous les jours...

En fonction des situations, un kinésithérapeute, une diététicienne, une assistante sociale, une psychologue peuvent intervenir dans les chambres auprès des mères et/ou des enfants et/ou des familles.

Un agent d'état civil de la mairie de Perpignan est présent 4 après-midi par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour réaliser les déclarations de naissance.

Associations d'Usagers représentées dans le service :

L'association Néonin's est très présente en service de néonatalogie pour améliorer l'accueil des enfants prématurés en néonatalogie.

Cette association peut intervenir en secteur de grossesses pathologiques ou de suites de couches en fonction des besoins de familles.